



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

WOMEN SHINE 2026

Association Sky-Art
Rue de l'Industrie 21 • 1450 Sainte-Croix • Suisse
contact@sky-art.ch

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la vente des Pass d'entrée à l'événement Women Shine 2026 organisé par l'Association Sky-Art. Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

2. PASS ET ACCÈS À L'ÉVÉNEMENT

L'événement est accessible uniquement sur présentation d'un billet (Pass) valide.

Le Pass comprend l'entrée à l'événement Women Shine 2026, l'accès aux temps de plénière, animations et interventions communes ainsi que les deux ateliers inclus dans le Pass sélectionné. Le prix total du Pass est de CHF 98.– (frais inclus).

3. RÉSERVATION DES ATELIERS

Les places sont limitées.

La capacité maximale de l'événement est fixée à 120 participantes. Chaque atelier dispose d'une capacité maximale de 20 participantes. Les ateliers réservés ne peuvent être ni modifiés, ni échangés ni remplacés après validation.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception des paiements.

4. RÉSERVATION ET PAIEMENT

Les réservations et paiements sont effectués via Eventfrog. Le contrat de vente est conclu dès validation de la commande et réception du paiement.

Le billet électronique doit être présenté lors du contrôle d'accès.

5. POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Les billets (Pass) sont définitivement vendus. Ils ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés sauf en cas d'annulation complète de l'événement par l'organisateur.

6. REVENTE ET TRANSFERT DES BILLETS

Les billets (Pass) sont nominatifs. L'organisateur peut demander une pièce d'identité en cas de doute. Toute revente à un prix supérieur à la valeur d'achat est interdite.

7. MODIFICATION DU PROGRAMME

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme, les horaires, les ateliers ou les intervenantes si les circonstances l'exigent.

8. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Women Shine est un événement réservé aux femmes dès 12 ans.

Les participantes mineures doivent être accompagnées d'une personne majeure pendant toute la durée de l'événement.

9. RESPONSABILITÉ

Chaque participante demeure responsable de ses effets personnels. L'Association Sky-Art décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.

10. DROIT À L'IMAGE

Par l'achat d'un Pass et sa participation à l'événement, chaque participante autorise l'Association Sky-Art à utiliser et diffuser son image sur ses supports de communication, sans limitation de durée et sans contrepartie financière.

11. PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles recueillies lors de l'inscription sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation de Women Shine 2026 et de l'Association Sky-Art. Elles ne sont pas vendues à des tiers.

12. DROIT APPLICABLE ET FOR JURIDIQUE

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse. Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux du Canton de Vaud.

POUR L'ASSOCIATION SKY-ART

Auréliе Vuillermoz et Sandrine Vuillermoz

Présidente et Vice-Présidente,

Organisatrices de Women Shine 2026